

Histoire Orale de la Production des Connaissances dans les pays du Maghreb

2025-2026

Interview réalisée par Habib Ayeb

Hafidha CHEKIR

Professeure de droit public à la retraite, féministe et militante des droits humains, Hafidha Chékir est actuellement présidente du comité scientifique de l'Institut Arabe des Droits de l'Homme. Elle est aussi vice-présidente de la Fédération Internationale des Groits de l'Homme, élue en 2016 à l'issue du 39e congrès de la fédération en Afrique du Sud.

Habib

Le 25 novembre 2025, journée mondiale de la lutte contre les violences faites aux femmes. Je ne pouvais pas tomber mieux qu'en te revoyant aujourd'hui dans le cadre du programme Histoire orale de la production des connaissances. Je suis vraiment ravi de passer un petit moment à discuter, échanger avec toi dans le cadre de ce programme. Donc bonjour et merci de nous recevoir.

Hafidha

C'est moi qui vous remercie de vous être intéressé à des questions aussi importantes que la question des femmes et la question environnementale qui sont en fait liées. Parce qu'elles se réunissent autour de la question des droits humains et du droit à la dignité de la personne humaine.

Habib

Absolument, tout à fait. Je vais commencer du début et puis après, on avance un petit peu. Mais la première question, elle est toute simple. Vous êtes qui, Hafidha Chekir ?

Hafidha

Je suis à l'origine professeure de droit public et principalement militante pour les droits humains, dont les droits des femmes. Je suis militante féministe en Tunisie.

Habib

Donc c'est ça ce que vous reprenez pour vous identifier ?

Hafidha

Pour m'identifier, oui, parce que comme je suis à la fois enseignante et chercheuse, j'ai passé beaucoup de temps dans ma vie à faire des recherches pour comprendre mon statut de femme, pour essayer de voir ou de déceler le rôle du droit dans la promotion du statut des femmes. Et surtout, je me suis intéressée aux obstacles, aux difficultés qui font qu'il y a des problèmes qui vivent les femmes du fait du patriarcat, des discriminations, mais aussi des choix économiques que nous subissons.

Habib

On va revenir à ces points-là un peu plus dans le détail. Mais j'aimerais commencer un peu par le début. Vous êtes née où, quand, dans quel genre de famille ?

Hafidha

Je suis née à Monastir, de parents qui sont Monastiriens. J'ai 76 ans, je viens d'avoir 76 ans, ça fait trois jours. Je viens d'une famille à la fois ouverte et conservatrice, mais souvent ouverte et avec beaucoup de liberté, et dans une famille politique si on peut dire. Mon père était très proche de Farhat Hached. Quand on était jeunes, on habitait à Radès. Donc moi, je me rappelle que dès les premiers moments où j'ai commencé à prendre conscience, je savais que Farhat Hached avait été assassiné à Radès. Et peut-être que ça m'a un peu influencée, c'est sûr. Et puis, je n'étais pas une élève brillante. J'étais plutôt portée sur la lecture. J'aimais beaucoup lire les livres. Et j'étais rebelle, évidemment, comme toute personne de notre âge à l'époque. Et j'ai fait du droit parce que tout simplement, j'avais été orientée vers le droit, vers les études juridiques. Et je me suis accrochée.

Habib

La lecture, il y avait une bibliothèque à la maison ? Tes parents lisaient, avaient des livres ?

Hafidha

Mon père achetait tout le temps les journaux, donc il m'a appris à les lire. Il y avait des livres, mais comme j'étais interne dans un lycée, je prenais beaucoup de livres de la bibliothèque. Après, j'ai appris à fréquenter la bibliothèque qui était rue de Yougoslavie, qui est devenue maintenant la rue Tahar Haddad, et je prenais tout le temps des livres pour lire, parce que j'étais intéressée par les romans, les lectures.

Habib

Est-ce que tu te rappelles le premier livre que tu as lu jusqu'au bout ?

Hafidha

Non.

Habib

Non, ni quand non plus ?

Hafidha

Je ne sais plus, ça fait tellement longtemps.

Habib

Et le livre le plus intéressant, de mémoire comme ça qui t'a marquée, tu as un premier livre comme ça à citer ? Parmi les premiers livres.

Hafidha

Parmi les premiers livres que j'ai lus quand j'étais élève, je me rappelle "Le Grand Meaulnes" que j'avais lu et j'ai vu le film après. Mais après j'ai appris à lire beaucoup de romans en arabe. J'achète souvent des romans en arabe pour les lire parce que ça me plaît et puis ça me repose aussi de lire. La lecture fait partie de mes loisirs préférés. Ça m'arrive souvent de lire. J'ai toujours un livre à lire ou bien chaque fois que je voyage, j'achète beaucoup de livres et je continue à lire, même dans l'avion, c'est tout.

Habib

Plutôt de la littérature ?

Hafidha

De la littérature en ce moment, oui, de la littérature, ça me repose. Puisque je suis toujours en train de travailler, de faire des recherches, quand j'arrête, je préfère lire des livres qui me reposent. Ces dernières années, j'ai lu presque tous les livres de Hassanine Ben Ammou, des romans, que j'ai beaucoup aimés parce qu'ils m'ont rappelé l'histoire constitutionnelle de la Tunisie, l'histoire politique de la Tunisie. Ce sont des romans plutôt historiques, donc j'ai lu beaucoup, peut-être la plupart, de ses livres l'an dernier et cette année aussi.

Habib

Et en langue non arabe, donc français ou anglais, je ne sais pas.

Hafidha

Français, beaucoup, oui, bien sûr.

Habib

Tu as quelques références, pareil, comme ça ?

Hafidha

Je ne sais pas pourquoi, j'ai beaucoup lu les ouvrages à caractère historique. Ils me plaisent beaucoup pour essayer de situer, de comprendre le contexte dans lequel nous avons vécu et où nous continuons à vivre.

Habib

La Tunisie, tu la connais bien ?

Hafidha

Je peux dire que je la connais bien parce que, de par mon expérience, j'ai fait énormément de conférences, j'ai animé énormément d'ateliers, à travers la Tunisie, du nord au sud. Et quand on est dans des associations qui sont militantes ou à l'Institut arabe des droits de l'homme, on a beaucoup circulé à travers le pays dans le cadre de ce que nous avons appelé à l'époque la transition démocratique. Et donc, on a beaucoup travaillé avec des gens de tous les bords en dehors de Tunis. Et puis avec l'ATFD, dont je suis l'une des fondatrices, nous avons créé en 2009 ce qu'on appelle l'UFIM, l'Université Féministe Elham Marzouki, du nom de notre amie qui était décédée et qui avait beaucoup travaillé pour la création de cette université. Donc on a organisé beaucoup de sessions de formation avec des jeunes et on s'est déplacés beaucoup du nord au sud pour faire ces formations, pour essayer de sensibiliser les jeunes à l'importance des droits humains, d'une manière générale, des droits des femmes en particulier. C'est une expérience très riche d'ailleurs que j'ai couronnée, avec d'autres, par l'élaboration des guides de formation pour les jeunes sur les questions de droit bien sûr, parce que comme je suis juriste, je travaille beaucoup sur les questions juridiques. Donc je travaille beaucoup sur les questions qui concernent les personnes humaines sans discrimination.

Habib

À quel âge ou à quel moment dans ton itinéraire, tu as pris conscience du problème, de la question de la femme ?

Hafidha

J'étais à la faculté de droit et dès qu'on commence à connaître le droit, à apprendre le droit, on se rend compte des limites.

N'oublie pas que je fais partie d'une génération où on écoutait toujours les discours de Bourguiba qui nous disait qu'il avait réalisé la révolution des femmes, qu'il avait réalisé la révolution de ce qu'il appelait de l'égalité par le Code du statut personnel, en 1956. Donc j'étais intéressée par le Code du statut personnel puisqu'il fallait que je le comprenne pour pouvoir le défendre, si jamais il fallait le défendre. Mais quand on lit le Code du statut personnel, d'un point de vue critique, on se rend compte qu'en fait, le Code du statut personnel, même s'il contient, qu'il consacre des acquis pour les femmes, il n'en demeure pas moins l'une des manifestations juridiques du patriarcat. Par les inégalités qu'il maintient, par le rôle des pères dans la famille, par ce qu'on appelle la dot chez nous, qui est pour moi la marchandisation par excellence du corps des femmes, par ce délai de viduité qu'on impose aux femmes quand les maris décèdent ou quand elles divorcent, par l'inégalité dans l'héritage, par un certain nombre de discriminations qui font que tout ce que nous avons comme égalité se heurte à ce que nous vivons comme discrimination. Et d'ailleurs, chaque fois qu'il y a une crise dans le pays, les premiers textes qu'on attaque, ce sont les textes du Code du statut personnel. Et on a l'impression que pour changer la nature du régime, il faut commencer par les femmes. La cible idéale, ce sont les femmes.

Habib

Et avant d'être dans le département de droit, avant d'être étudiante, tu n'avais pas réalisé que quelque chose n'allait pas de soi dans la situation de la femme en général ? Cette injustice-là, tu n'avais pas vue ?

Hafidha

Je pense que je l'ai réalisée quand j'ai commencé à connaître le droit. Je pense beaucoup plus. Parce que j'ai l'impression que dans ma famille, je ne vivais pas la discrimination. Je vivais dans une famille où les femmes ont beaucoup d'importance, occupent une place importante et sont souvent plutôt protégées, gâtées plus que soumises.

Habib

La fac de droit, c'était à quel moment, en quelle année ?

Hafidha

Dès que j'ai eu le bac, j'ai intégré la faculté de droit dans les années 69-70. Et j'ai continué, tu sais, depuis que j'ai eu le bac, je suis restée à la faculté jusqu'à la retraite.

Habib

Tu n'as jamais quitté la fac ?

Hafidha

Je n'ai jamais quitté la faculté. En plus, c'est la même faculté.

Habib

Et tu es passée du statut d'étudiante au statut de professeure ?

Hafidha

Très vite, je suis passée du statut d'étudiante au statut de professeure. Au début, j'étais assistante déléguée. Et après, j'ai avancé dans le cursus universitaire, je suis devenue assistante. Je suis restée très longtemps assistante parce que je me suis occupée d'autre chose. J'étais au syndicat, j'étais dans le mouvement féministe, je faisais beaucoup d'activités, j'étais dans des activités plutôt militantes, jusqu'au jour où je me suis rendue compte que je prenais de l'âge qu'il fallait que je termine ma thèse et que mes étudiants étaient en train de terminer leur thèse alors que moi j'étais encore dans la rue, dans l'espace public, en train de manifester. Et donc j'ai choisi de travailler sur un sujet pour comprendre un peu le statut des femmes. C'est "Le rôle du droit dans la promotion du statut des femmes, l'exemple de la Tunisie".

Habib

Ça c'est la thèse. Soutenue en quelle année ?

Hafidha

97, 98 je crois.

Habib

La rue t'a vraiment absorbée longtemps.

Hafidha

Oui, bien sûr, parce que n'oublie pas que le contexte était difficile, pas plus difficile que maintenant, mais le contexte était difficile et j'ai fait partie des gens qui ont participé à la création du club culturel Tahar Haddad, au centre culturel Tahar Haddad, club d'études de la condition des femmes. Et là, quand on intègre ce club, on devient forcément militante parce qu'on impose des activités qui parfois heurtent l'ordre public dominant ou dérangent par les thèmes qu'on choisit.

C'est là où j'ai appris à comprendre les fondements du patriarcat, surtout c'est là où j'ai appris à militer avec des femmes, parce que d'habitude j'étais plutôt à la faculté avec des hommes. J'ai appris à militer, par exemple, pour imposer la journée internationale de la femme, et c'était dans le club culturel Tahar Haddad, grâce à la directrice qui était exceptionnelle, Jelila Hafsiya, qui est décédée depuis. Après, j'étais dans un groupe, comme j'étais aussi syndicaliste, ce n'était pas facile parce que le club Tahar Haddad restait un club culturel. Il n'était pas du tout un club où on pouvait être revendicatives. On présentait certaines revendications, on contestait peut-être l'ordre patriarcal, mais ça s'arrêtait là. Donc, en 83-84, je pense, j'étais avec d'autres femmes syndicalistes et on a créé la première commission syndicale femmes. J'étais dans le mouvement, je n'étais pas du tout disponible pour terminer une thèse, ce qui me bloquait, bien sûr, parce que je n'arrivais pas à évoluer dans la carrière. Et je pense que j'ai fait beaucoup de choses à ce niveau là. Parce que déjà, à l'époque, j'ai commencé à écrire, à mener des recherches sur les droits des femmes, sur les droits humains.

Et n'oublie pas qu'à l'époque aussi, il y avait des procès politiques, donc parmi les premiers articles, les premières recherches que j'ai faites, qui ont été publiées après dans la revue tunisienne de droit, il y a toute une recherche que j'avais faite sur les procès politiques et la cour de sûreté de l'État pour arriver à conclure que la Cour de sécurité de l'État ne reste qu'une juridiction d'exception qu'il faut dissoudre parce qu'elle ne respecte pas les règles minimales des droits humains, bien sûr.

Après, j'ai beaucoup travaillé sur les droits des femmes, c'est vrai, parce que j'ai commencé à participer à des congrès arabes Et quand on participe à des congrès arabes, dans des séminaires, c'était intéressant, très intéressant. Mais il fallait être armé. Parce que quand on aborde la question de l'État, de la religion et des droits des femmes, on se heurte à beaucoup de blocages, à beaucoup de résistances. Surtout au Moyen-Orient, quand on parle de l'abolition de la polygamie, ou bien la limitation de l'âge du mariage, ou le divorce judiciaire, on est obligé de convaincre les gens pour qu'ils puissent adopter la même idée, le même fondement des droits des femmes, alors que nous avions affaire à des femmes qui se prétendaient féministes, à des femmes qui se prétendaient militantes, qui appartenaient à des organisations de la société civile au Moyen-Orient, en Égypte surtout, en Palestine aussi. J'étais confrontée à beaucoup de débats durs sur le rôle de la religion et ce que représente la religion par rapport aux droits, et par rapport aux droits des femmes en particulier, et surtout ce débat entre l'universalité des droits humains et les spécificités culturelles qui ont été instrumentalisées contre les droits humains, et contre les droits des femmes en particulier. C'était des débats extrêmement riches, mais des débats difficiles. Il fallait vraiment faire en sorte que la salle se divise en deux, les uns qui

étaient pour cette idée et les autres qui étaient contre, au nom de la religion, du relativisme culturel. Ce sont des questions de spécificité culturelle, bien sûr.

Habib

Tu regrettes de ne pas avoir priorisé ta carrière ?

Hafidha

Non, pas du tout.

Habib

Tu referais la même chose ?

Hafidha

Oui, c'est mon militantisme qui m'a donné de la reconnaissance. C'est-à-dire que j'ai tellement travaillé sur ces questions que je me sens reconnue dans mon domaine. Et lorsque j'ai terminé ma thèse, j'ai eu un prix d'ailleurs, j'ai eu le prix des droits de l'homme par la Société française de droit international. Mais ma thèse a été censurée du temps de Ben Ali, par Sadok Chaabane, qui était ministre de l'Enseignement supérieur, parce que je n'étais pas du tout dans les arènes du pouvoir, je n'étais pas du tout inféodée à telle ou telle politique.

Habib

Mais c'était quand même soutenu ici, à Tunis, à l'université.

Hafidha

À la faculté de droit, bien sûr. Quand j'ai voulu la publier, elle a été censurée.

Habib

C'était qui les femmes de référence ou des grandes militantes connues ?

Hafidha

Quand on commence à s'intéresser à la question des femmes, à l'époque, je me rappelle que parmi les premières personnes qui nous ont marquées, qui étaient venues à Tunis, c'était Nawel Saadani. Incontournable. D'ailleurs, j'ai écrit un petit livre sur Nawel Saadani.

Habib

Ah, je ne connais pas ce livre.

Hafidha

Oui, je vais te montrer après. Et donc, les premières lectures que j'ai faites, c'est Nawel Saadaoui pour la question des femmes, pour le patriarcat, pour la question du féminisme. C'est très important. J'ai lu beaucoup la plupart de ses livres, si ce n'est pas tous.

Habib

Tu l'as connue personnellement ?

Hafidha

Je l'ai connue personnellement, oui. La première fois, je suis allée à un séminaire en 1985 avec l'union des avocats arabes sur les femmes. Parce qu'à l'époque, déjà, j'avais beaucoup travaillé, j'avais écrit des articles, je commençais à être connue pour mes recherches. Et donc, on a été au Caire dans ce congrès de la femme arabe. C'était juste avant la conférence de Nairobi sur les femmes. Et on a rencontré Nawel Saadaoui. Ce qui était intéressant, c'est que Nawel Saadaoui nous a invitées chez elle. Elle disait, venez voir comment vivre avec un homme féministe. Et on a vu son mari. Après, quelques années plus tard, elle est venue ici, elle est même venue chez moi. Et ça fait trois ans peut-être, c'était après 2011, plus même, elle est venue à Tunis et je suis allée la voir à l'hôtel Sheraton. Elle m'a dit, Cherif, il s'appelait Cherif Hateta, Cherif m'a divorcée, il s'est marié avec sa secrétaire. Tu comprends que tout féministe qu'il soit, il reste quand même très traditionnel, très conservateur.

Habib

J'ai une question, est-ce qu'il y a une chance qu'un homme devienne un jour féministe ?

Hafidha

Les hommes doivent être féministes. Ils ont besoin de prendre du recul par rapport aux privilèges de masculinité dont ils jouissent. Tu sais très bien que nous, pour devenir militantes, il faut commencer par militer au sein de sa famille, pour sortir dans la rue, mener des activités publiques. Mais les hommes sont nés avec un privilège, le privilège de masculinité. Il faut qu'ils arrivent à changer de mentalité, d'état d'esprit pour se débarrasser de ces séquelles de discrimination qui sont en fait les séquelles du patriarcat.

Habib

Je ne sais pas où me mettre ! Mais bien sûr. Et sur le Maghreb, il y a des femmes qui...

Hafidha

Il y a beaucoup de femmes du Maghreb qui sont très intéressantes. Parmi celles qui étaient venues dans les premiers moments de création du mouvement féministe autonome en Tunisie, il y a Fatima Mernissi évidemment qui était venue, avec laquelle on avait beaucoup de relations, on avait eu beaucoup de contacts avec elle. Tu sais, ce qui était intéressant, c'est qu'il y a une certaine solidarité entre les femmes maghrébines, on se retrouve sur beaucoup de points par rapport aux femmes du Moyen-Orient. Quand on se déplaçait dans les séminaires au Moyen-Orient, on se retrouvait plutôt proches, les femmes du Maghreb, parce qu'on a les mêmes revendications. On ose dire les choses beaucoup plus qu'elles, parce qu'elles n'arrivent pas à prendre du recul par rapport aux discriminations, par rapport à l'impact de la religion sur les droits des femmes. Alors qu'en Algérie, au Maroc et en Tunisie, il y a toujours ce rapprochement, je n'ai pas envie de dire idéologique, mais plutôt politique, parce qu'on se retrouve sur certaines questions

très importantes. Et d'ailleurs, on avait beaucoup travaillé ensemble. Je me rappelle avoir participé avec des femmes maghrébines et algériennes sur un ouvrage contre les violences faites aux femmes. Quand on était à l'association, et même avant, déjà, au club Taha Haddad, on commençait à organiser des activités maghrébines entre ONG, maghrébines, algériennes, tunisiennes et marocaines. Et il y a toujours un lien très important entre nous. Bon, moi, je garde encore des relations, surtout avec les Algériennes. On est beaucoup plus proches aussi des Algériennes.

Habib

Vous avez des noms comme ça, que vous vous reviennent ? Fatma Oussedik ?

Hafidha

Fatma Oussedik, bien sûr, Nadia Aït Zaï, elle était venue, ça fait deux ans.

Habib

Fatma Oussedik elle vient assez régulièrement. Je l'ai interviewée.

Hafidha

Wassila Tamzali, qui est Algérienne, mais qui vivait, je pense qu'elle vit encore en France.

Habib

Et en Tunisie, c'est qui tes complices ?

Hafidha

Mes complices, mes camarades. On est passés du club Tahar Haddad, qui est une structure informelle, après, on a créé la revue Nissa, on a essayé de donner un autre son, de présenter un autre discours par rapport au discours officiel. On a publié huit ou sept numéros. Et après, on a été obligées d'arrêter, vu les conditions dans lesquelles on vivait, le peu de moyens. C'était très difficile.

Habib

C'était avec qui ?

Hafidha

Avec beaucoup de femmes, notamment Hedia Jrad, Nadia Hakimi, Azza Ghanmi était avec nous aussi, Dora Mahfoudh, Elham Marzouki, Radia Dridi, Rawda Gharbi, je crois. Safia Farhat aussi qui est décédée maintenant, malheureusement.

Après, quand il y a eu les événements de Sabra et Chatila, en 82, on a répondu à un appel des femmes libanaises et on a organisé la première manifestation de femmes indépendantes. C'était en 82, en septembre. À l'époque, la Ligue arabe était encore à Tunis. Et à Tunis, on est allées devant la Ligue arabe pour demander aux États arabes de réagir face à ce qui s'est passé, face au drame, si je peux dire ça, de Sabra et Chatila, parce que c'était un drame. Alors les gens ont eu peur, ils nous ont demandé qui nous étions. Puis, tout d'un coup, est sortie l'appellation "Femmes démocrates". Donc, on était le Mouvement des Femmes Démocrates. Ce sont des gens qui ont travaillé ensemble,

beaucoup, parce que juste après Sabra et Chatila, il y a eu la révolte du pain en 84. Et quand il y a eu la révolte du pain en 84, on s'est organisées parce que juste après, il y a eu des condamnations à mort. Et donc on a mené toute une campagne, et je me rappelle, il y avait Bochra Belaj Hmida aussi, Noura Borsali, Nadia Omrane, et donc on s'est divisées en deux. Des gens qui continuaient à aller au palais avec Bochra dans le cadre du respect des procédures judiciaires et moi j'étais avec un autre groupe, essentiellement des universitaires, qui avons demandé à voir Wassila Bourguiba pour lui demander que le président gracie ces jeunes, qui étaient très jeunes, qui avaient été condamnés à mort parce qu'ils avaient lancé des pierres contre des véhicules et que des gens étaient morts.

Après il y a eu 87. En 87, on a eu très peur parce que les islamistes ont commencé à sortir, à donner des interviews, Ghannouchi, sa femme, Mourou, pour dire qu'il fallait remettre en cause l'abolition de la polygamie.

Tu sais, j'ai écrit un article une fois, qui est publié dans un ouvrage de Rosa Luxembourg, que j'ai intitulé, en arabe, "Bourguiba et le mouvement féministe". Comment au début, nous, on était contre le Code du statut personnel, on n'était pas d'accord. D'abord, on n'était pas d'accord entre nous. Par exemple, Radia Nasrawi, à qui je souhaite un prompt rétablissement évidemment, était contre le code du statut personnel. Après, elle s'est rangée du même côté que nous pour demander la préservation des acquis et la modification du code sur la base de l'égalité entre les sexes. Et donc, après, quand il y a eu l'arrivée des islamistes en 87, ils se sont présentés aux élections et ils ont commencé à revendiquer la modification du code du statut personnel pour remettre en cause l'abolition de la polygamie, pour remettre en cause surtout l'adoption, sous prétexte qu'elle est anti-musulmane. Et donc on s'est retrouvées à défendre le code du statut personnel.

Ce sont les contradictions, c'est ce que je veux dire. Parce qu'en fait, il symbolise un peu la modernité. Ce qui est intéressant, et ce dont je m'étais rendue compte quand j'avais terminé surtout de travailler ma thèse, c'est que le Code du statut personnel est arrivé, a été adopté en 1956 par décret. Par décret beylical, bien sûr, à l'époque, alors que la Constitution n'a été adoptée qu'en 1959. Yadh Ben Achour dit que c'est une révolution par le droit. Il a changé les relations dans la famille, en abolissant la polygamie, en instituant le divorce judiciaire, en limitant l'âge du mariage. Et donc, il a contribué à mettre en place les institutions du pays, à créer cet État que certains qualifient d'État moderne. La modernité de l'État est liée par ce code de la famille, par ce code du statut personnel. Et d'ailleurs, à l'époque, le code du statut personnel faisait partie des programmes de première année de droit. Et donc, je me souviens qu'on avait des enseignants qui étaient très compétents et qui nous ont convaincus que le code du statut personnel avait joué un rôle moteur dans la transformation des mentalités, dans l'accès des femmes aux espaces publics, à l'enseignement, au travail. C'est intéressant.

Habib

Est-ce que vous diriez la même chose maintenant, aujourd'hui ?

Hafidha

On est dans une situation assez critique et je dis qu'il faut maintenir les textes qui ont été adoptés parce que toute modification des textes qui ont régi les droits des femmes, entraîne une remise en cause de ces droits. Et donc il faut les maintenir tels qu'ils sont. L'exemple type, en 2011 on avait consacré la parité grâce au mouvement féministe. Et

moi, j'étais dans la haute instance, tu le sais, je pense. J'étais dans le comité des experts, donc je suis beaucoup intervenue, j'ai beaucoup agi avec mes camarades, pas toute seule.

Habib

C'était compliqué, à ce moment-là, de se battre ?

Hafidha

C'était compliqué de se battre, mais ce n'était pas pire que maintenant. Parce que c'était au début de ce qu'on peut appeler la révolution. Et on rêvait toujours, on aurait toujours rêvé de changer les choses. Et donc, on pensait que le mouvement féministe était beaucoup intervenu en 2008. Avant aussi, dans toutes les grandes actions militantes, le mouvement féministe est intervenu aussi bien pour la solidarité que pour la prise en charge des personnes, surtout depuis les événements du bassin minier de 2008. Et donc, c'était important pour nous. Quand on a perdu la parité, pour moi, c'était vraiment très triste parce que c'était un acquis. Et nous avons milité pour cet acquis. Et comme tu vois, je ne sais pas si tu as lu la Constitution de 2022, il a maintenu la parité dans la Constitution, mais il a changé le mode de scrutin. Dès qu'on change le mode de scrutin, de scrutin de liste à scrutin uninominal, la parité n'a plus de raison d'être. C'est pour ça que je te dis, moi aujourd'hui, maintenons le code tel qu'il est, maintenons la loi contre les violences aussi telle qu'elle est, parce que si elle est modifiée, on perdra. Surtout avec ce que nous avons aujourd'hui dans la nouvelle constitution, avec les finalités de l'islam qui peuvent être utilisées à tout bout de champ, sans qu'on puisse réagir ou nous défendre, vu le contexte.

Habib

Absolument. Je voudrais juste qu'on parle d'un point pour le liquider, parce que c'est une polémique qui revient souvent, et en général c'est beaucoup d'hommes qui relèvent cette polémique-là, mais souvent ces femmes "démocrates", pour mettre tout le monde dedans, ces démocrates sont des femmes urbaines, élitistes, bourgeoises et le rural n'existe pas, les femmes rurales, elles, ne sont pas démocrates.

Hafidha

Moi j'ai une réponse à ça parce que je suis confrontée à ce genre de débat toujours, tous les jours. Dans tout pays, pour changer les choses, il faut une élite, il faut une avant-garde. Je peux te dire que moi-même et mes amies, nous avons beaucoup, beaucoup, beaucoup milité pour que la Tunisie, par exemple, ratifie la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et surtout lève les réserves à l'égard des dispositions dans la Convention, je pense que ce n'est pas le moment de les développer, j'ai écrit beaucoup d'articles là-dessus. Mais quand même, on y est arrivées en 2011. Je peux te donner un autre exemple. En 1990, quand on a créé l'association, c'était en 89, aux premiers moments de la création de l'association, il y a eu des femmes qui sont venues parce qu'on avait créé un local rue du Liban par nos propres moyens, évidemment, et les femmes sont venues parler de violences. Donc on a eu des idées importantes. On a créé une affiche pour inciter les femmes à parler de la violence, dans laquelle le slogan était, je pense qu'on peut le traduire par "la violence est une sorte de

revanche, mais rester silencieux porte préjudice”. Mais le slogan concordait très bien en arabe et on avait été convoquées par le ministre de l'Intérieur à l'époque, j'étais parmi les gens qui étaient allés voir ce secrétaire d'État. Il s'appelait Monji Chouchen, il nous a informées que ce n'était pas notre rôle de nous occuper de violences à l'égard des femmes, que cela relevait des questions de l'ordre public, et que c'était à la police de jouer son rôle. Et quand même, on lui a dit qu'on allait nous intéresser à la question des violences dans la famille, etc., et on est sorties en ayant gagné le fait que l'affiche serait diffusée et publiée sur la voie publique, dans les stations de bus, etc. Et nous avons mis un numéro de téléphone du local pour insister sur la nécessité pour les femmes de briser le silence sur la question de la violence. Et ce n'était pas facile parce que les autorités disaient “ce sont des cas isolés, il n'y a pas de violence”. C'était en 1990.

En 1993, nous avons organisé un séminaire international sur les violences à l'égard des femmes avec les moyens de la Fondation Ford à l'époque. On a eu énormément de difficultés parce qu'on ne savait pas si on allait nous permettre de l'organiser ou pas parce que les autorités ne voulaient pas du tout qu'on parle de violences, mais à la dernière minute, on a pu l'organiser. Il y a eu des personnes venues de différentes régions, des Espagnoles, des Françaises, des Palestiniennes, des Égyptiennes, des Libanaises. Et on a publié le livre dans lequel il y avait le slogan “Je vis par votre solidarité”.

Le livre est resté censuré jusqu'en 2008, je crois. Après, les choses ont changé. Pourquoi ? Parce que le FNUAP est arrivé avec des fonds pour soutenir l'État et ils ont commencé à mener une enquête. Une enquête en 2008, dont les travaux ont été publiés en 2010, qui a montré que presque une femme sur deux est victime de violence. Et nous, on n'avait pas arrêté de demander une loi contre les violences faites aux femmes. Et je peux te dire que lorsqu'il y a eu tout le mouvement 2010-2011, et qu'il y a eu les événements de Kasbah 1, de Kasbah 2, les différents sittings, que la constitution devait être abrogée et donc qu'une nouvelle constitution devait apparaître, on a beaucoup milité pour que la question des droits des femmes soit intégrée dans la Constitution, soit constitutionnalisée, mais aussi la question de la violence. Et ça a été introduit, je me rappelle, dans la Constitution de 2014, dans l'article 46.

Donc on a mené un lobbying pour qu'il y ait une loi d'application de l'article 46 de la Constitution. Et on a obtenu gain de cause parce qu'à l'époque, on pouvait encore intervenir. Il y a eu des expertes du mouvement féministe qui sont intervenues, qui ont rédigé le projet de loi. Je passe sur les détails, parce qu'on a fait beaucoup de lobbying auprès des ministres, surtout, je me rappelle, auprès du ministre de la Justice, du ministre de la Défense, pour qu'ils adoptent les lois, le projet de loi, parce qu'il a eu des résistances au niveau des ministres. Après, on est intervenues, on a beaucoup écrit des études critiques du projet de loi pour que la loi puisse passer selon ce que nous considérons comme important pour lutter contre les violences faites aux femmes, notamment les quatre principes importants qui sont :

- la prévention contre les violences,
- la protection des femmes victimes et des enfants,
- la pénalisation des agresseurs et la prise en charge des femmes.

Cette loi existe, elle est très importante. Ce matin, j'écoutais à la télévision à 6h du matin, en France, ils sont encore en train de demander une loi intégrale. Bon, ce n'est pas la même chose, parce que nous, malheureusement, ces lois-là ne sont pas du tout applicables. Il y a beaucoup de résistance, mais surtout, il n'y a pas de mise en application

des textes, des dispositions, des lois. Je voulais te dire que, pour conclure, qu'en fait toutes les lois qui ont eu lieu après, on a envie de les conserver de peur que leurs modifications entraînent des reculs. C'est la conclusion.

Habib

Est-ce que l'existence de la loi permet des avancées ? Est-ce que c'est automatique ?

Hafidha

C'est un débat très riche parce qu'avec les Algériennes à l'époque, on était divisées. Nous, on était, la plupart d'entre nous, pour le code du statut personnel avec une modification. Elles, elles étaient pour l'abrogation du code. Moi, de mon point de vue, j'estime que lorsqu'il n'y a pas de loi, tu dois demander à ce que le parlement adopte une loi. Quand il y a une loi, c'est déjà un acquis. Donc tu demandes à ce que l'État applique les dispositions de la loi. Et c'est ce qu'on fait tous les jours. C'est très important qu'il y ait des lois, parce que ces lois, d'abord incitent les femmes, à se défendre, à briser le mur de silence de la violence. Tu sais très bien que dans notre pays, c'est presque porter atteinte à l'honneur de la famille que de parler des violences que les femmes subissent au sein de la famille. C'est presque un crime que des femmes parlent des viols. C'est pour ça. Il y a des tabous. Il y a des tabous, mais il faut les briser, les tabous.

Habib

Il faut les briser, mais comment les briser ? Est-ce que la loi est là pour briser ?

Hafidha

Moi, je pense que les lois contribuent. Mais l'ordre social n'est pas fait pour, l'ordre social patriarcal et les limitations à l'exercice des libertés freinent l'application des lois. Et puis, il n'y a pas de volonté politique. Normalement, quand il y a consécration des droits humains dans les droits des femmes dans la Constitution, il faut les rendre effectives. Il faut rendre ces dispositions effectives par des lois, par des mesures, par des stratégies, par des politiques. Or, cela n'existe pas.

Par exemple, tout à l'heure, on parlait de l'environnement. Les questions de réchauffement climatique, elles se répercutent beaucoup sur les femmes. Parce que les femmes vivent cette double discrimination, parce que ce sont les femmes qui travaillent dans l'agriculture, ce sont les femmes qui travaillent beaucoup plus que les hommes dans l'informel. Et donc, ça a des répercussions très graves sur la santé, sur la procréation, sur la fertilité des femmes. etc. Et malheureusement, il n'y a pas de mesures d'application. Quand tu lis la stratégie de l'État fondée sur le genre, personne ne la connaît. Il faut la demander pour pouvoir la connaître, pour pouvoir la connaître et l'étudier. Et elle n'est pas mise en application. Donc c'est ça le problème, c'est qu'il n'y a pas de volonté politique pour mettre en application tout l'arsenal juridique, mais aussi les stratégies qui sont adoptées par l'État parce que l'État participe aux conférences internationales et que parfois il vit sous la pression des conférences internationales pour adopter des stratégies, pour rendre compte des politiques ou des mesures qu'il a adoptées, mais dans la pratique il n'y en a rien.

Habib

Je vais quand même poser ma question pratique.

Hafidha

Je parle beaucoup ?

Habib

Non, non, non, pas du tout, au contraire, c'est super. Non, pratiquement, loi ou pas de loi. Pratiquement. Comment l'État peut protéger ma compagne contre ma violence ?

Hafidha

Elle peut protéger ta compagne quand ta compagne brise le mur de silence contre la violence et qu'elle s'adresse à des instances qui sont qualifiées à cet effet, telles que, par exemple, les unités spéciales de police qui sont chargées des questions de violence à l'égard des femmes.

Habib

Et pour ça, il faut une loi ?

Hafidha

Ça existe déjà dans la loi. Mais il faut des mesures d'application parce que beaucoup d'agents de l'ordre ne connaissent pas la loi. Mais aussi parce qu'il n'y a pas de continuité. Ce que j'ai vécu, ça fait quelque temps, quand je travaillais sur la question, c'est que l'agent de police qui est chargé aujourd'hui de l'unité spéciale pour la lutte contre les violences peut se retrouver dans un autre bureau pour autre chose à la fin de l'année. Et il n'y a pas de continuité, il n'y a pas de formation réelle. Il y a eu beaucoup de formation, mais je pense que maintenant, ça a beaucoup diminué.

Habib

Il y a eu un recul ?

Hafidha

Je pense qu'il y a eu un recul parce qu'il y a même un recul au niveau de la jurisprudence. Il y a une étude qui avait été faite par certains juristes qui montre que la loi n'est pas réellement appliquée. C'est pour ça.

Habib

C'était un peu le fond de ma provocation. C'est en termes de provocation que je parlais, parce que la loi, elle existe mais elle n'est pas pratiquée. Comment la rendre pratiquée ?

Hafidha

Il faut une volonté, tant qu'il n'y a pas de volonté politique.

Habib

C'est un enchaînement.

Hafidha

Bien sûr, parce que là, tout est lié, on ne sait pas du tout où on va.

Habib

La femme tunisienne de 2025, elle est très ou pas assez, ou beaucoup, je ne sais pas, différente de la femme de 56 ? Au moment de la publication du statut du code du statut personnel. Est-ce qu'elle a évolué ?

Hafidha

Ce ne sont pas les mêmes conditions, ce n'est pas le même contexte. En 56, il y a eu beaucoup de difficultés, parce qu'il y a eu beaucoup de résistance pour le code du statut personnel. Il y avait même des gens qui étaient contre le code du statut personnel, je pense que tu le sais. Mais après, c'est entré dans les mœurs. Actuellement, quand on voit le nombre de femmes qui s'adressent au juge pour demander le divorce, le nombre de femmes qui n'appartiennent pas forcément au mouvement féministe, qui défendent leurs droits, c'est très important. Et aujourd'hui, je pense que les femmes sont beaucoup plus conscientes des dangers qu'elles peuvent encourir du fait du conservatisme, de la régression qui existe et qui prend de l'ampleur tous les jours dans notre pays, de ces mouvements anti-droits qui commencent à germer de toutes parts, aussi bien en Tunisie que de par le monde.

Je te donne un seul exemple. Quand il y a eu le projet de constitution en 2012, les femmes sont sorties dans la rue pour protester contre l'insertion de la complémentarité dans la constitution. C'est un petit exemple. Je ne suis pas complémentaire. Je suis égale. Et ça, c'est très important. J'ai comme l'impression que beaucoup de femmes, aussi bien intellectuelles que non intellectuelles, défendent leurs droits. Beaucoup plus qu'avant.

Habib

Et ça dépasse les cercles des militants, des activistes ?

Hafidha

Ça dépasse beaucoup. Quand tu vois les gens qui sortent dans les manifestations, ce ne sont pas forcément les femmes qui appartiennent au mouvement féministe. Il y a beaucoup de femmes qui sont conscientes des dangers qu'elles encourent en fait. Beaucoup de femmes s'adressent aux associations maintenant quand elles sont victimes de violences.

habib

Y compris dans la campagne.

Hafidha

Y compris dans la campagne, bien sûr. C'est pour ça que je te dis, il faut une avant-garde pour changer les choses. Mais qui profite ? Tout le monde profite. Par exemple, pour l'Association Tunisienne des Femmes Démocrates, contrairement à ce qu'on dit, il y a eu

beaucoup de travaux, beaucoup de recherches, beaucoup d'enquêtes qui sont menées avec les femmes paysannes, avec les femmes des régions minières et je pense que c'est très important.

Qu'est-ce que ça veut dire ne pas travailler avec les femmes paysannes ? Si ce n'est pas quand on s'occupe, quand on s'intéresse à leurs conditions de vie, quand on mène des enquêtes et qu'on fait du lobbying auprès de l'État pour que l'État puisse prendre des mesures en leur faveur. Moi, je me rappelle, parmi les derniers textes sur lesquels j'ai travaillé avant le 25 juillet 2021, c'est la loi qui est sortie sur les travailleuses domestiques, les employées de maison. Et je me rappelle qu'on avait écrit, que je faisais partie des personnes qui avaient mené une étude critique sur le projet de loi, et qu'on avait même fait du lobbying, et nous sommes même allées à l'Assemblée pour présenter nos revendications, pour que ce texte prenne en considération nos revendications par rapport à la loi sur les employés de maison. Et la loi a été adoptée, c'est la loi numéro 35 de 2021, si je me rappelle bien, ou 37.

Habib

J'ai l'âge de me rappeler de ce changement, jusqu'aux années 70, la fin des années 70, dans les apparences, les femmes semblaient, surtout dans la ville, je mets des guillemets pour éviter toute confusion, plus libres, elles s'habillaient comme elle voulaient, et ainsi de suite. Et puis après, on a eu cette montée...

Hafidha

C'est la régression, c'est l'arrivée des islamistes au pouvoir qui a fait que beaucoup de gens ont intériorisé...

Habib

Mais dans les années 80, les islamistes n'étaient pas au pouvoir. Et c'était le cas partout. En Égypte, c'est incroyable. C'est international. Qu'est-ce qui s'est passé à ce moment-là, à ton avis ? Parce qu'il n'y a pas que les islamistes. Le conservatisme non-islamiste existait.

Hafidha

Oui, mais je pense que le conservatisme a pris beaucoup plus d'ampleur avec la création de ces organisations régionales musulmanes, de ces organisations qui sont plutôt conservatrices qu'émancipatrices des femmes. Et ça a de l'influence. C'est incroyable, je pense que les masses médias, la télévision, a joué un rôle aussi, quand on voit les femmes du Moyen-Orient par rapport à nous, quand on voit les femmes, comment elles étaient habillées, comment nous on était habillées, comment on sortait, il y avait beaucoup plus d'émancipation dans la région maghrébine que dans la région moyen-orientale.

Mais je pense que ce sont les choix politiques qui ont conditionné les attitudes des femmes comme des hommes. Parce que les crises économiques et politiques ont de l'influence aussi sur la condition de vie des personnes d'une manière générale et des femmes en particulier. Je ne sais pas ce que tu en penses, c'est l'objet de débats, ça.

Habib

Oui, oui, oui, tu sais, j'ai vécu longtemps en Égypte. Et puis j'ai aimé, comme tout le monde, le cinéma égyptien, les feuilletons et tout ça. Et il y a eu un vrai basculement. Il y a des photos dans des endroits où on voit des femmes habillées, plus qu'à l'européenne, après, petit à petit, elles se sont couvertes complètement. C'est un recul que je n'arrive pas à expliquer personnellement, mais j'ai quelques idées, comme nous tous.

Hafidha

Comme nous tous, bien sûr, nous le vivons. Il y a aussi, moi je me demande toujours pourquoi avant, même à titre personnel, je sortais beaucoup, même le soir, et pourquoi maintenant je ne sors plus ? Il y a aussi une certaine sécurité qui a disparu. La violence a pris beaucoup d'ampleur aussi. Le respect de la personne a été rétréci.

Habib

Ce sont des crises économiques ?

Hafidha

Moi je pense que ce sont des crises économiques et politiques, et civilisationnelles aussi. Il ne faut pas oublier que déjà, en 93, au début des années 90, les débats étaient très, très, très houleux au niveau des conférences internationales. Entre les musulmans, les États d'origine musulmane et les États et l'ensemble de la société, et ça porte beaucoup, beaucoup, beaucoup sur les droits des femmes. Et je ne sais pas si tu as remarqué, même en Algérie, au Soudan, en Égypte, dès qu'on commence à attaquer les fondements de l'État, on s'attaque aux femmes. Et il y a eu en Algérie les événements de 80 et les années 90 qui ont conditionné l'attitude des femmes. Il y a eu en Tunisie l'arrivée des islamistes et je pense que ça a aussi conditionné, parce que moi je me rappelle, on était à la faculté, et quand j'étais étudiante, pendant le ramadan, les restaurants étaient ouverts, les cafés ouverts, et puis petit à petit, les islamistes sont arrivés, les espaces ont fermé, et je me rappelle que, surtout à la fin des années 90, les islamistes étaient assez importants, surtout au campus universitaire. Ils étaient très importants à l'INIT, à la fac de sciences. Ils venaient chez nous à la faculté de droit et on voyait qu'il y avait beaucoup de résistance et que ça a beaucoup conditionné. Tu te rappelles qu'eux aussi ont imposé le voile sur les femmes et qu'à un moment, le voile était devenu un signe d'appartenance au mouvement islamiste, n'est-ce pas ?

Habib

Oui, absolument.

Hafidha

C'est rentré dans les traditions. Donc, on a intériorisé le conservatisme.

Habib

Est-ce que tu penses qu'il existe un féminisme sud et un féminisme blanc ou nord, ou je ne sais pas ?

Hafidha

J'ai beaucoup réfléchi à ça parce que beaucoup de gens sont en train d'écrire là-dessus. On parle de décoloniser le féminisme. Qu'est-ce que ça veut dire décoloniser le féminisme ? Je me pose des questions moi aussi. Qu'est-ce que ça veut dire décoloniser le féminisme ? Si on me dit que vous, les féministes tunisiennes, vous êtes colonisées, je me demande ce que ça veut dire ? Qu'est-ce qu'on défend ? Est-ce que défendre l'égalité, c'est être colonial ? Est-ce que défendre la dignité de la personne humaine, c'est être colonial ? Je ne sais pas, ça demande beaucoup de réflexion. Il faut organiser des ateliers là-dessus sur le mouvement féministe. Je sais qu'il y a beaucoup de remises en cause des féministes qui sont attaquées, j'ai lu des articles dans lesquels on dit que les féministes, je parle des Tunisiennes par exemple, les féministes se sont contentées d'adopter tout ce qui a été adopté en France avec l'avènement du mouvement MLF. Je ne sais pas, je me pose des questions, il faut que je réfléchisse beaucoup là-dessus, parce que je ne sais pas si on est colonisées, qu'est-ce que ça veut dire être colonisé et qu'est-ce que ça veut dire être décolonial et décolonisé ? Est-ce que ça veut dire s'adapter au contexte ? Or, si le contexte est conservateur, si le contexte est en régression, est-ce qu'il faut aussi s'aligner ?

Habib

J'ai une grande référence féministe qui me donne parfois quelques coups de poing. Ma fille, qui est une grande féministe.

Hafidha

C'est bien.

Habib

Elle parle souvent de féminisme, quand elle parle du féminisme en France ou en Europe, elle vit en France et elle parle de privilèges de femmes blanches.

Hafidha

Je pense qu'en Tunisie, on n'est pas à ce stade de privilèges. Je peux te dire, ce matin je réfléchissais à la question parce que j'ai envie d'écrire là-dessus quelque chose. On est un féminisme militant contre les injustices, contre les violations des droits humains, contre les discriminations. Est-ce que ça veut dire s'inscrire dans ce féminisme blanc ? Je ne sais pas. Ça me gêne un peu de dire ça, parce que si tu dis féminisme blanc, ça veut dire qu'il y a un féminisme noir, ou un féminisme... Qu'est-ce que ça veut dire ? Qu'il y a du racisme. C'est ça. Et alors que nous, dans une société où on peine pour nous imposer, parce qu'il n'y a pas de démocratie, parce qu'il n'y a pas de respect du droit à la différence, parce qu'il y a des restrictions quotidiennes aux droits humains d'une manière générale. Est-ce qu'on est à ce stade ? Je ne crois pas. Notre réaction, c'est une réaction, à la limite, de vie. C'est pour vivre qu'on milite. C'est pour vivre qu'on veut être féministe, qu'on veut défendre un certain statut des femmes, pour pouvoir maintenir une certaine quotidienneté de notre vie militante, pour pouvoir garantir notre citoyenneté. Ça pose des problèmes.

Ces débats sont théoriques plutôt qu'adaptés au contexte dans lequel nous vivons. Nous, nous vivons dans un contexte qui est très difficile. Nous vivons dans un contexte où on ne reconnaît pas les personnes humaines de manière générale et le rôle des personnes humaines de manière générale. On ne reconnaît pas non plus le rôle des ONG, malgré tout le rôle que ces ONG jouent. Et donc, on est obligés de nous défendre tous les jours. C'est une question de survie. Comment se maintenir dans une société qui refuse aujourd'hui la différence, comment se maintenir, continuer à militer dans un contexte où être militant relève du... Comment te dire ? On dirait que c'est quelque chose de plus, l'impossible, dans le contexte actuel, dans le contexte actuel dans lequel nous vivons rien n'est clair, aussi bien international que national.

Habib

Entre autres, on a parlé de Nawal Saadaoui et d'autres intellectuelles militantes, femmes, arabes, et ainsi de suite. Parmi les Françaises européennes, plus généralement, il y a des féministes qui t'ont influencé ? On cite ce mot souvent, toujours la même, Simone de Beauvoir, mais elle n'est pas la seule, il y en a eu beaucoup d'autres. Ça fait partie de tes références ?

Hafidha

Oui, bien sûr, quand la nécessité l'exige, bien sûr, ça fait partie. Je n'ai pas d'exclusivité. Parce que quand je travaille sur un sujet, je mène une recherche, je travaille sur beaucoup de documents théoriques, bien sûr, pour comprendre. C'est pour ça que tout à l'heure je te disais que je veux bien comprendre l'idée de décoloniser le féminisme, parce que ce n'est pas clair pour moi, et je n'arrive pas encore à trouver, à cerner le sujet. Et donc bien sûr. Bien sûr, et n'oublie pas que je travaille beaucoup sur les droits humains.

Habib

Ah, je le sais ! Je sais beaucoup, mais ça m'intéresse et malheureusement le temps court très vite. On va passer à un autre chapitre, mais on va faire plus court. Tu es militante féministe, mais tu es aussi militante environnementaliste ou écologiste, si je peux dire, je ne sais pas comment tu le définis.

Hafidha

Quand on travaille sur les droits des femmes, quand on travaille sur les droits humains, on ne peut pas dissocier les droits. Et j'ai monté un cours qui a été publié en ouvrage en 2014, je crois, 2014-2015, sur le droit de l'environnement. Et mon propos était surtout de comprendre comment l'environnement fait partie des droits humains, comme les autres droits humains, et comment faire pour réagir ou agir pour défendre l'environnement comme un droit humain. Et ça m'a beaucoup intéressée, j'ai beaucoup travaillé là-dessus, parce qu'il y avait eu beaucoup de conférences internationales sur la question, où on a reconnu l'environnement comme étant un droit humain. Et surtout, depuis 2021, je pense, quand le Conseil des droits de l'homme a reconnu le droit à l'environnement comme étant un droit humain. Et bien sûr, c'était pour moi un grand acquis de voir que la Constitution de 2014 avait consacré le droit de l'environnement et le droit à l'eau. Puis après, j'ai pu, je pense que tu dois connaître les gens de l'Institut arabe des droits de l'homme, je suis encore dans le conseil scientifique de l'Institut arabe des droits de l'homme et j'ai pu

quand même convaincre Basset qu'il fallait qu'on organise une session de formation sur les droits de l'environnement et les effets du réchauffement climatique sur les droits humains. J'essaie de suivre un peu, moi, les différents débats, les différentes conférences. Et donc, on a organisé toute une session de formation sur le réchauffement climatique. Et j'avais fait une intervention, une formation d'ailleurs, en arabe, sur le réchauffement climatique, l'égalité, la lutte pour l'égalité et l'intersectionnalité. Et c'était très très intéressant pour moi, d'abord j'ai beaucoup appris, mais aussi pour les gens, parce qu'il fallait les convaincre de cette question de l'égalité, pourquoi parler de l'égalité quand on travaille sur le droit humain à l'environnement ? Et donc je travaille beaucoup et je t'ai dit que cette année, j'ai travaillé, j'ai écrit un article qui va être publié, qui doit être publié maintenant parce qu'on va présenter le livre le 17 décembre sur l'effet du réchauffement climatique sur les femmes. Pourquoi est-ce que les femmes subissent beaucoup plus que les hommes le réchauffement climatique ? Il y a beaucoup d'études là-dessus, aussi bien des Nations Unies que des recherches. Et il y a une stratégie tunisienne fondée sur le genre, mais...

Habib

Comment se présente l'impact des changements climatiques sur les femmes ?

Hafidha

Depuis quelques temps, on parle beaucoup de féminisation de la pauvreté. Les femmes sont beaucoup plus pauvres. Les femmes sont beaucoup moins instruites que les hommes. Les femmes travaillent dans le secteur informel beaucoup plus que les hommes. Et les femmes subissent les discriminations du fait du patriarcat. Donc, elles subissent doublement les effets du réchauffement climatique parce qu'elles sont dans une situation de précarité, précarité professionnelle, mais aussi précarité de santé. D'après tout ce que j'ai vu, tout ce que j'ai connu comme études, par exemple dans la région de Kairouan, dans les régions où il y a des pénuries d'eau, ce sont les femmes qui portent le poids des charges de la famille, ce sont les femmes qui sont obligées de chercher l'eau, ce sont les femmes qui doivent travailler la terre. Et celles qui m'ont le plus touchée, ce sont ce qu'on appelle les femmes *berbecha*. Je ne sais pas comment on dit ça en français. Les femmes qui fouillent dans les poubelles, qui sont très fatiguées, très malades, parce que surtout elles cherchent le plastique. Déjà nous, on subit les effets du plastique. Malheureusement, ces femmes-là, je les vois dans la rue, elles sont partout maintenant en train de ramasser les bouteilles. Mais beaucoup d'entre elles sont malades. J'ai connu même une femme la semaine dernière qui m'a montré un peu sa main, ses pieds. Du fait de la recherche dans les déchets, elles tombent forcément malades. Ça a beaucoup de répercussions sur les femmes. Et dans les milieux agricoles, les pesticides, tout ce qui est pesticides, le travail des femmes dans ce milieu a beaucoup aussi de répercussions sur leur santé.

J'ai un peu travaillé sur les femmes qui font, à Gabès, la pêche de la palourde. Et elles subissent aussi beaucoup les effets du réchauffement climatique. La preuve, on a vu ce qui s'est passé avec la semaine dernière. Toute cette période, ce qui se passe à Gabès, et ces femmes, elles pêchent les palourdes, mais dans des conditions, dans des eaux qui sont polluantes, dans des conditions qui sont inacceptables pour leur vie. Et ça se répercute sur leurs conditions de vie d'une manière générale. Il y a aussi les femmes qui travaillent dans les oasis, qui disent elles-mêmes, des témoignages qu'elles vivent un peu les effets

du réchauffement climatique, à cause des pénuries d'eau, mais aussi à cause du climat. Je pense que c'est très important de prendre en considération toutes ces situations qui altèrent la santé, mais aussi la vie des personnes.

Habib

Mais je pourrais te répliquer que les hommes aussi...

Hafidha

Les hommes, dans une moindre mesure. Tu as raison, mais les hommes dans une moindre mesure. Ce sont beaucoup plus les femmes qui travaillent dans l'informel, dans le textile, quand tu vois un peu le textile, les conditions de travail. Il n'y a pas de respect des conditions de travail décentes. C'est aussi ça.

J'ai dit dès le début qu'il y a une féminisation de la pauvreté. Et leurs conditions ne sont pas toujours prises en considération. Il y a même aussi l'effet de la guerre, l'effet de la sécheresse et de la guerre pour la survie et des guerres en général. Je pense que c'est très important. Je viens de faire un cours sur les conséquences des conflits sur les femmes et je me suis rendu compte qu'il y a beaucoup de travaux qui ont été menés sur la limitation aux droits reproductifs des femmes du fait des guerres, aux droits sexuels, et ce qui s'est passé l'an dernier à Gaza montre bien que les femmes sont utilisées pour exploiter leur statut de femme et surtout pour mettre un terme à la fertilité des femmes. Et ça, c'est très important. Je ne sais pas si tu as lu des choses là-dessus, mais il y a beaucoup de livres, d'articles d'ailleurs, qui ont été publiés là-dessus. Il y a même un rapport des Nations Unies, de l'ONU Femmes, qui a été publié en 2025. Le nombre de femmes veuves, le nombre de femmes qu'on a empêché d'avorter, le nombre de femmes qui accouchent dans des conditions inhumaines, pour ne pas dire autre chose. Je pense que c'est très important. Quand on lit, la guerre, le réchauffement climatique, on voit que ce sont les femmes qui subissent le plus. Tu sais, j'ai lu un le titre d'un article qui dit "La guerre à Gaza, c'est la guerre contre les femmes". Et c'est les Nations Unies, ce n'est pas des féministes. Et c'est important de le dire, de le mentionner.

Habib

Tu anticipes un peu, tu as glissé mais tu as raison, tu anticipes ma question, qui est la dernière en général. Mais là, tu l'as court-circuitée et on va rester dans cette logique-là. Ma dernière question à toi, à Hafidha. Gaza, c'est quoi pour toi ?

Hafidha

C'est un crime contre l'humanité, c'est un génocide, c'est un crime de guerre. Et si on doit agir, c'est d'appeler à mettre fin à l'impunité des Israéliens. Moi je défends Gaza, parce que c'est une colonisation, et je défends les droits des peuples à l'autodétermination, à leur indépendance. Je ne veux pas rentrer dans les considérations politiques que nous connaissons tous et toutes, et tout est imbriqué, aussi bien le Hamas que Netanyahu, et on ne sait pas comment démêler, si tu veux, la relation tellement elle est complexe, parce que, je ne sais pas, tu as dû lire que les gens disent que Hamas est aussi... Bon, on le sait, Hamas a été créé par les services israéliens pour remettre en cause l'OLP. Mais là, maintenant, c'est très grave ce qui se passe parce que malheureusement, il y a un rapport de force, il y a la politique de ce qu'on appelle des deux poids deux mesures, du double

standard. L'autre jour, je regardais la télévision aux infos, quand il s'agit de l'Ukraine, tous les États européens s'unissent entre eux pour trouver une solution. Quand il s'agit de Gaza, Je pense qu'ils sont seuls, les Palestiniens.

Habib

Ils se réunissent aussi, mais pour ne pas trouver de solution.

Hafidha

Pour cautionner Netanyahu. C'est ça aussi. Et Gaza, c'est la lutte continue. Moi, tu sais, j'ai eu beaucoup de débats avec certaines personnes qui voulaient dénoncer ce qui se passe à Gaza parce que, je suis contre Hamas évidemment mais là Hamas étaient des résistants, Hamas, s'ils prennent le pouvoir, ils vont s'attaquer directement aux femmes. Et ça, on le sait. Mais depuis le 7 octobre, on ne peut pas les condamner pour leur résistance, pour leur combat continu. Bon, il y a des dessous qu'on ne connaît pas certainement.

Habib

Mais ces deux dernières années, ils étaient en situation de résistance.

Hafidha

En situation de résistance, n'est-ce pas ?

Habib

Une guerre de résistance.

Hafidha

C'est ça. C'est contre 75 ans de colonisation.

Habib

Tu avais commencé à parler des femmes pendant les guerres, et tu penses que les femmes de Gaza ont dû souffrir davantage que les hommes ?

Hafidha

Davantage. Je me suis forcée à travailler sur cette question parce que j'ai fait un cours sur le droit international humanitaire. Et l'an dernier, j'ai travaillé sur ce cours pour montrer qu'en fait, le droit international humanitaire, il faut le mettre de côté actuellement parce qu'on a vu que le génocide, les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité, les règles minimales du droit international humanitaire ne sont pas respectées. Et cette année, avec l'Institut arabe des droits de l'homme, j'ai préféré présenter le sujet pour voir un peu quelles souffrances ont subi les femmes au moment de la guerre et comment elles ont aussi réagi pour se défendre, pour leur survie. Et c'est très intéressant parce que même si elles ne sont pas présentes dans les discussions, dans les négociations, elles sont là pour maintenir leur vie, pour maintenir la vie de famille, pour apporter des subsistances à leurs enfants. Il y a eu beaucoup, beaucoup d'actions dans lesquelles les organisations de la société civile palestinienne, à Gaza, et même dans les territoires occupés, ont joué ce rôle

de maintenir les gens, de garantir la vie des gens et la survie des gens dans la dignité humaine. C'est ce que je pense.

Habib

Je crois que c'est largement partagé.

Hafidha

Mais il faut beaucoup travailler sur les droits humains, parce que beaucoup de gens ne veulent plus travailler sur les droits humains au prétexte que c'est occidental, que c'est un point de vue... Depuis l'an dernier, j'ai participé à des rencontres où les gens me disent, vous êtes les droits de l'homme, vous acceptez qu'on viole les droits humains avec tout ce qui s'est passé à Gaza d'une manière générale, et même dans les territoires occupés, mais il faut toujours défendre l'idée que les droits humains sont liés à la dignité humaine d'abord. Ils sont liés à la personne humaine. Et que, quelles que soient les conditions, les droits humains intègrent les droits collectifs. Ce qu'on appelle les droits des peuples à l'autodétermination, les droits des peuples à disposer d'eux-mêmes. Et c'est pour ça que je travaille sur les droits humains sans discrimination. Je dis bien sans discrimination parce que je peux intervenir pour défendre des personnes LGBT parce que j'estime qu'elles sont l'objet de discrimination et que leurs droits sont violés, comme défendre des femmes, comme défendre des enfants par respect au droit à la différence. Le droit à la différence, respecter le droit à la différence, c'est respecter l'universalité des droits humains.

Habib

Ça ne t'a jamais tenté d'être avocate ?

Hafidha

Moi, je n'aime pas cette profession, disons que je ne suis pas faite pour ce genre de profession. Moi, j'aime beaucoup faire de la recherche, j'aime écrire, j'écris beaucoup de choses en arabe et en français. Ça m'intéresse plus d'écrire. Je veux terminer ma vie en écrivant un livre sur mon expérience. Parce que j'ai eu une expérience très riche dans l'espace public. J'aimerais la relater parce que j'ai beaucoup milité, mais surtout j'ai beaucoup écrit. Je fais de la recherche action.

Habib

C'est super. Tu vas écrire ton livre, j'espère et je serai un de tes premiers lecteurs.

Hafidha

Je suis toujours prise par d'autres activités, je n'ai pas le temps.

Habib

Je crois qu'il y a une stratégie qui est très contraignante, mais qui est excellente. C'est de dire je n'accepte plus rien, j'écris mon livre.

Hafidha

Ah, mais j'ai besoin de m'épanouir. Je ne peux pas, tu vois. Parce qu'on a besoin de faire autre chose, parce que ça va m'aliéner. Moi, j'ai vécu la thèse comme une grande

aliénation. Même si je me suis enfermée à la maison et que je ne voulais pas du tout perdre du temps, mais ça a été aliénant pour moi. Et là, c'est la même chose.

Habib

Beaucoup ont souffert de la thèse. C'est une grande souffrance universelle, je crois.

Hafidha

Bien sûr, c'est un moment très dur.

Habib

J'ai certainement oublié beaucoup de questions, mais j'étais vraiment ravi, merci mille fois.